

Canada

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 11 JANVIER 2021 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.**

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire  
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1  
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5  
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6 (quitte la réunion à 20h)

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

**Ouverture de la séance du conseil à huis clos et présence :** 2021-01-11, 1 Le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne siège en séance ordinaire ce 11 janvier 2021 par voie de visioconférence (Zoom) et cette séance est enregistrée;

Sont présents à cette visioconférence : Monsieur James Johnston, maire, Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1, Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2, Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3, Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4, Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5 et Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6. Chacune de ces personnes s'est identifiées individuellement.

Assistent également à la séance, par visioconférence : Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée.

**Considérant** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 du Gouvernement du Québec qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**Considérant** l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**Considérant** l'arrêté 2020-029 du 26 avril de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui modifie les règles sur la tenue des séances des organisations municipales en ajoutant que la séance publique doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**Considérant que** l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 15 janvier par le décret numéro 1-2021 du 6 janvier 2021;

**Considérant qu'il** est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence; que cette séance soit enregistrée;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu unanimement que le

conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière puissent y participer par visioconférence et que cette séance soit enregistrée; que l'enregistrement audio de cette séance est disponible pour l'écoute au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier it is resolved unanimously that the council accepts that this meeting be held behind closed doors and that the members of the council and the director general/secretary-treasurer may participate by videoconference; that this meeting is recorded; that the audio recording of this session is available for listening at the municipal office during regular business hours.

Monsieur le Maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne par visioconférence. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée régulièrement ouverte.

**Ordre du jour** : 2021-01-11, 2 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

## **ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 janvier 2021 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

### **Ouverture – opening**

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

### **Urbanisme/Inspection**

4. Demande d'intervention Cooptel / Request
5. Demande d'intervention Cooptel / Request
6. CPTAQ - dossiers du mois (0655-15-7131, 0950-52-7007) / monthly files

### **Administration**

7. Correspondances
8. Lettre d'acceptation - programmation TECQ 2019-2023 / Acceptance letter
9. Commission de toponymie – officialisation du nom pour le parc de la Rivière / Formalization of name for the « parc de la Rivière »
10. Dépôt - liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de 2020 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ / List of contracts involving an expenditure of more than 2 000 \$ during 2020 with the same co-contractor when all of these contracts involve a total expense exceeding 25 000 \$
11. Dépôt - document d'assurance - renouvellement / Insurance documents
12. Règlement numéro 2020-04, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2021 en plus de leurs modalités de perception / Bylaw no. 2020-04 a bylaw setting the

tax rates and fees for the 2021 fiscal year and the conditions for payment

13. Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro 2021-01 - Règlement général / Notice of motion and presentation of bylaw 2021-01
14. Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro 2021-02 - Règlement pour établir les coûts en vertu de certains articles du règlement général / Notice of motion and presentation of bylaw no. 2021-02
15. Résolution pour transférer les intérêts du fonds de roulement au compte bancaire / Transfer of interest from working fund to bank account
16. Résolution affectant le surplus affecté pour une autre utilisation / Resolution affecting the allocated surplus for another use
17. Adhésion à l'option « Optimal », un service de vérification des sauvegardes avec Infotech / Backup verification service with Infotech
18. Réparations requises sur le photocopieur Canon / Repairs required on canon photocopier
19. Salaires / Salaries
20. ADMQ-cotisation 2021 / annual inscription
21. Formation municipale (FQM) – Les mécanismes de mise en commun : comment faire les bons choix / Municipal course
22. Programme Emploi d'été Canada / Canada Summer job program
23. Demande d'aide financière - Le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne / Request
24. Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec / Lieutenant Governors medal
25. Calendrier 2022 / 2022 Calendars
26. Demande de participation - Ville de Richmond - Activité hivernale / Request
27. Dons & publicités / donations & publicity (École secondaire régionale de Richmond)

#### **Factures**

28. Factures/Bills

#### **Varia**

#### **Levée de l'assemblée**

---

**Procès-verbal** : 2021-01-11, 3 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie des procès-verbaux du 7 et 14 décembre 2020;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, d'adopter les procès-verbaux du 7 et 14 décembre 2020.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the December 7<sup>th</sup> and 14<sup>th</sup>, 2020 council meetings;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Fortier to adopt the minutes of the December 7<sup>th</sup> and 14<sup>th</sup>, 2020 council meetings such as received.

**Période de questions** : 2021-01-11 Aucune question

**Demande d'intervention Cooptel** : 2021-01-11, 4 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le projet d'installation de nouveaux poteaux et d'installation de câbles de fibre optique sur les torons existants de Bell pour les besoins de Cooptel (projets # 0001423-Z03-S03), et ce, selon les documents déposés par Sigma Telecoms le 21 décembre 2020.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the installation of two new poles and the installation of a fiber optic cable on

Bell's existing network for the needs of Cooptel (projects # 0001423-Z03-S03), according to the documents filed by Sigma Telecoms on December 21<sup>st</sup>, 2020.

**Demande d'intervention Cooptel** : 2021-01-11, 5 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le projet d'installation de câbles de fibre optique et d'enfouir directement dans le sol pour les besoins de Cooptel (projets # 0001429\_S10, plans 315 à 317), et ce, selon les documents déposés par Sigma Telecoms le 11 décembre 2020.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the installation of an underground fiber optic cable for the needs of Cooptel (projects # 0001429\_S10, plans 315 - 317), according to the documents filed by Sigma Telecoms on December 11<sup>th</sup>, 2020.

**CPTAQ – dossiers du mois** : 2021-01-11 La correspondance relative aux dossiers du mois (0655-15-7131, 0950-52-7007) a été déposée et expliquée par la directrice générale/secrétaire-trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/secretary-treasurer.

**Correspondances** : 2021-01-11 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 8 décembre 2020 au 11 janvier 2021, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from December 8<sup>th</sup>, 2020 till January 11<sup>th</sup>, 2021 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

**Lettre d'acceptation - programmation TECQ 2019-2023** : 2021-01-11 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que la programmation des travaux présentée par la Municipalité le 11 novembre 2020 a été acceptée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le Ministère des Transports le 15 décembre 2020.

The director general/secretary-treasurer informs the members of council that the programming of works presented by the municipality on November 11<sup>th</sup>, was accepted by the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)* and the *Ministère des Transports* on December 15<sup>th</sup>, 2020.

**Parc de la Rivière – officialisation** : 2021-01-11, La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que le nom présenté en novembre 2020 pour le parc sur la route 143 ayant pour numéro de lot 3 511 072 (résolution numéro 2020-11-02, 10), Parc de la Rivière, a été accepté par la Commission de Toponymie et que la date d'officialisation est le 10 décembre 2020.

The director general informs the members of council that the name «Parc de la Rivière» presented in November 2020 for the park on the route 143 with a lot number 3 511 072 (resolution number 2020-11-02, 10), was accepted by the *Commission de Toponymie* and that the date of officialization is December 10<sup>th</sup>, 2020.

**Dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de 2020 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$** : 2021-01-11 L'article 961.4(2) du Code municipal prévoit que les municipalités publient, sur son site internet, au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque

l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Le conseil prend connaissance de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de 2020 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

Article 961.4(2) of the *Code municipal*, states that municipalities must publish on their website no later than January 31<sup>st</sup> of each year, a list of all contracts involving an expenditure of more than 2 000 \$ spent during the preceding fiscal year with the same co-contracting party when all of these contracts involve a total expenditure exceeding 25 000 \$.

Council acknowledges the tabling of the list of all contracts involving an expenditure of more than 2 000 \$ spent during 2020 with the same co-contracting party when all of these contracts involve a total expenditure exceeding 25 000 \$, filed by the director general/secretary-treasurer.

**Dépôt des documents d'assurances** : 2021-01-11, 6 Le Conseil prend connaissance des documents de la police d'assurance avec « La Mutuelle des municipalités du Québec », incluant un document expliquant la clause de règle proportionnelle et un document expliquant la tendance des primes d'assurances pour 2021.

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture relative au renouvellement du contrat d'assurance.

Council acknowledges the insurance policy documents with « *La Mutuelle des municipalités du Québec* », including a document explaining the co-insurance clause and a document explaining the insurance premium tendency for 2021.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously to accept the billing for the renewal of the insurance contract.

**Règlement numéro 2020-04, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2021 en plus de leurs modalités de perception** : 2021-01-11, 7 **Attendu que** la municipalité a adopté son budget 2021 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

**Attendu que** l'adoption d'un tel budget nécessite des modifications dans la tarification des services municipaux et du taux de la taxe foncière pour l'année fiscale 2021 ;

**Attendu que** selon l'article 988 du Code municipal, toutes taxes doivent être imposées par règlement ;

**Attendu que** selon l'article 981 du Code municipal du Québec, une municipalité locale peut établir le taux d'intérêt applicable aux taxes dont le paiement n'est pas effectué à temps ;

**Attendu que** selon l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre ;

**Attendu que** selon l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut décréter qu'une pénalité est ajoutée à un montant des taxes exigibles ;

**Attendu que** selon l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut établir le nombre de versements, la date des versements ainsi que les modalités relatives aux versements échus de la taxe foncière et des tarifs;

**Attendu qu'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 décembre 2020 par le conseiller Jeff Garrett;**

**Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;**

**En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et adopté à l'unanimité des conseillers**

**Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit :**

#### **ARTICLE 1 PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

#### **ARTICLE 2 EXERCICE FINANCIER**

Les taux de taxes et de tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'exercice financier 2021.

#### **ARTICLE 3 TAXE GÉNÉRALE SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Le taux de taxe foncière générale est fixé à **0,4924 \$ du 100 \$** d'évaluation pour l'année 2021 conformément au rôle d'évaluation en vigueur.

#### **ARTICLE 4 TAXE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Le taux de taxe de la Sûreté du Québec est fixé à **0,0752 \$ du 100 \$** d'évaluation pour l'année 2021 conformément au rôle d'évaluation en vigueur.

#### **ARTICLE 5 TARIF POUR LE SERVICE D'AQUEDUC**

1. Le tarif couvrant les dépenses encourues à la production, au traitement, à la distribution et à l'entretien du réseau d'eau potable, des immeubles desservis par la Ville de Richmond, par mètres cubes d'eau selon une lecture annuelle du compteur est fixé comme suit:

- Habitation unifamiliale **300 \$**
- Habitation multi-logements: **260 \$ / logement**

2. Le tarif couvrant les dépenses encourues à la production, au traitement, à la distribution et à l'entretien du réseau d'eau potable pour le 1035, route 243 et le 242, chemin Fortier desservis par la Ville de Richmond ayant un compteur d'eau est fixé comme suit:

a) selon la consommation mesurée par trimestre, il est tarifé **2,50 \$ par 1 000** gallons ou le taux minimum selon la taille de l'entrée au compteur, soit:

Taux minimum  
par trimestre

Taille de l'entrée  
au compteur

60 \$	3/4" à 1-1/2"
200 \$	4"

b) auquel s'ajoutent les coûts de la location du compteur, selon la taille de l'entrée au compteur, soit:

Loyer du compteur <u>par trimestre</u>	Taille de l'entrée <u>au compteur</u>
122,25 \$	4"

#### **ARTICLE 6 TARIF POUR LA CUEILLETTE, LE TRANSPORT ET L'ENFOUISSEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Afin de pourvoir aux dépenses de la cueillette, du transport et de l'enfouissement des ordures ménagères, une compensation est imposée et est prélevée pour l'exercice financier 2021 sur l'ensemble des unités ci-après énumérées du territoire de la municipalité :

- 115 \$ par unité de logement.
- 250 \$ par entreprise agricole enregistrée (EAE) avec bâtiment de ferme.

#### **ARTICLE 7 TARIF POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES**

Afin de pourvoir aux dépenses de la collecte, du transport et du traitement des matières recyclables de la municipalité, une compensation est imposée et est prélevée pour l'exercice financier 2021 sur l'ensemble des unités ci-après énumérées du territoire de la municipalité :

- 15 \$ par unité de logement.
- 80 \$ par les industries, commerce et institution (ICI).

#### **ARTICLE 8 TARIF POUR LE SERVICE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

Afin de pourvoir aux dépenses du service de vidange des fosses septiques reliés au règlement 2019-02 Règlement relatif à la vidange des fosses septiques des résidences isolées, une compensation est imposée et est prélevée pour l'exercice financier 2021 de chaque propriétaire d'immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité et répondant à la définition de « résidence isolée » :

- 90 \$ par chaque fosse

Collectes supplémentaires ou hors période :

- 300 \$ (plus taxes)

#### **ARTICLE 9 TARIF POUR UN PERMIS DE FEU**

- 10 \$ par permis de feu

#### **ARTICLE 10 TARIF POUR LA LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

- 100 \$ par activité, à l'exception des organismes à but non lucratif légalement incorporés

## **ARTICLE 11 TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ SUR LES ARRÉRAGES**

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de **7 %**. Une pénalité de **5 %** est aussi imposée sur les soldes impayés ;

## **ARTICLE 12 NOMBRE ET DATE DES VERSEMENTS**

Le conseil municipal décrète que la taxe foncière et toutes les autres taxes ou compensations citées plus haut seront payables en **quatre (4) versements** égaux, le premier versement étant dû le 1<sup>er</sup> mars 2021, le second versement le 3 mai 2021, le troisième versement le 2 juillet 2021 et le quatrième versement le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Pour bénéficier de ce droit, le débiteur doit recevoir un compte de taxes excédant 300 \$ pour l'unité d'évaluation en cause. Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible immédiatement.

Cependant, lors de l'émission d'un compte de taxes supplémentaires découlant d'une modification au rôle d'évaluation, le supplément à payer peut, s'il est supérieur à 300 \$, être payé au choix du débiteur en trois versements, le premier étant exigible le 30<sup>e</sup> jour après l'expédition du compte et le deuxième versement étant exigible 90 jours après le premier et le troisième versement étant exigible 90 jours après le deuxième, comme prévu à l'article 252 L.F.M.

## **ARTICLE 13 CHÈQUE RETOURNÉ**

Tel que permis par l'article 962.1 du Code municipal, des frais d'administration de **20 \$** seront facturés au contribuable qui effectuera un paiement avec un chèque sans provision.

## **ARTICLE 14 COURRIER RECOMMANDÉ « VENTE POUR TAXES »**

Des frais d'administration de **20 \$** sont exigés à tout propriétaire auquel une correspondance par courrier recommandé pour vente pour taxes est traitée.

## **ARTICLE 15 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

Adopté ce 11<sup>e</sup> jour de janvier 2021.

\_\_\_\_\_  
James Johnston,  
Maire  
trésorière

\_\_\_\_\_  
Cindy Jones, DMA  
Directrice générale/secrétaire-

Fait et adopté par le Conseil Municipal de la Municipalité du Canton de Melbourne, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2021.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to adopt the bylaw no. 2020-04, a by-law setting the tax rates and fees for the 2021 fiscal year and the conditions for payment.

**Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2021-01 remplaçant le règlement numéro 2019-03:** 2021-01-11, 8 La conseillère Lois Miller donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no. 2021-01, Règlement

général de la municipalité, remplaçant le règlement no. 2019-03. Tous les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Councillor Miller gave notice that at a future sitting of this Council, she will table bylaw no. 2021-01, a general municipal bylaw replacing general by-law no. 2019-03. As all the council members received a copy of this bylaw before the meeting, there will be no reading of the bylaw.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

**Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2021-02 remplaçant le règlement numéro 2020-01** : 2021-01-11, 9 Le conseiller Simon Langeveld donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no. 2021-02, Règlement pour établir des coûts en vertu de certains articles du Règlement général de la Municipalité du Canton de Melbourne, remplaçant le règlement no. 2020-01. Tous les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Councillor Langeveld gave notice that at a future sitting of this Council, he will table bylaw no. 2021-02, a bylaw to establish costs in virtue of certain articles of the general municipal bylaw replacing bylaw no. 2020-01. As all the council members received a copy of this bylaw before the meeting, there will be no reading of the bylaw.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

**Résolution pour transférer les intérêts du fonds de roulement au compte bancaire** : 2021-01-11, 10 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder au transfert des intérêts du fonds de roulement au montant de 416,96 \$ au compte bancaire.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously that the Council authorizes the director general/secretary-treasurer to proceed with the transfer of interest from the working capital in the amount of 416,96 \$ to the bank account.

**Résolution affectant le surplus affecté autrement** : 2021-01-11, 11 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise l'utilisation des sommes prévues au surplus affecté pour les travaux en vertu du programme TECQ au montant de 137 444 \$ pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin Garrett fait en 2020.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison, it is resolved unanimously that the Council authorizes the use of the amounts provided for in the allocated surplus for work under the TECQ program in the amount of 137 444 \$ for the work to replace a culvert on Garrett Road done in 2020.

**Adhésion à l'option « Optimal », un service de vérification des sauvegardes avec Infotech** : 2021-01-11, 12 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière d'ajouter l'option « Optimal », un service de vérification des sauvegardes, au contrat de service avec Infotech.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously that the Council authorizes the director

general/secretary-treasurer to add the « Optimal » option, a backup verification service, to the service contract with Infotech.

**Réparations requises sur le photocopieur Canon** : 2021-01-11, 13 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une dépense pour effectuer les réparations requises sur le photocopieur Canon.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously that Council authorize an expense to carry out the required repairs on the Canon copier.

**Salaires** : 2021-01-11, 14 Sur proposition du conseiller Ramond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil fixe les salaires 2021 pour les employés comme suit : une hausse de 1 \$/hre pour la secrétaire et pour le journalier de voirie; pour le responsable de voirie selon les termes de son contrat sur les conditions de travail du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (2%); et pour la directrice générale/secrétaire-trésorière selon les termes de son contrat sur les conditions de travail du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (2,50 %).

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to set the employees' salaries for 2021 as follows: a 1 \$/hr increase for the secretary and for the road work and parks employee; for the head of the public works department according to the agreement dated January 1<sup>st</sup>, 2020 (2%); and for the director general/secretary-treasurer according to the agreement dated January 1<sup>st</sup>, 2019 (2,50%).

**Cotisation ADMQ 2021** : 2021-01-11, 15 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité d'approuver la dépense pour la cotisation 2021 à l'ADMQ, incluant l'assurance juridique, de la directrice générale selon les termes spécifiés sur le site internet de l'association.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Morrison, it is resolved to approve the expense for the 2021 ADMQ membership, including legal insurance, of the director general as specified on the website of the association.

**FQM - Formation municipale – Les mécanismes de mise en commun: comment faire les bons choix** : 2021-01-11 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

**Programme Emploi d'été Canada 2021** : La municipalité ne fera pas de demande dans le cadre du Programme Emploi d'été Canada 2021. / Municipality will not apply for funds through the Canada Summer Jobs Program for 2021.

**Demande de soutien financier – Le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne** : 2021-01-11, 16 **Attendu que** le Centre de ski de fond Richmond-Melbourne a présenté une demande de soutien financier à la municipalité pour aider avec les dépenses supplémentaires pour sécuriser la clientèle et les bénévoles à cause de la Covid-19;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible aux défis associés avec la crise de la COVID-19 pour les organismes sans but lucratif;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une aide financière de 1 000 \$ au Centre de ski de fond Richmond-Melbourne pour aider avec les dépenses supplémentaires associées avec la Covid-19.

Whereas the *Centre de ski de fond Richmond-Melbourne* has presented a request for financial assistance to help with additional expenses to secure their clientele and volunteers due to Covid-19; whereas the

council is aware of the challenges associated with the COVID-19 crisis for non-profit organizations;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne authorizes a financial assistance of 1 000 \$ to the *Centre de ski de fond Richmond-Melbourne* to help with the additional expenses associated with Covid-19.

**Nomination de médaillés du Lieutenant-Gouverneur** : 2021-01-11, 17 **Considérant que** le Bureau du Lieutenant-Gouverneur a un programme de Distinction honorifique, offrant une médaille du Lieutenant-Gouverneur aux aînés ;

**Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne est dotée de plusieurs aînés répondant à des critères spécifiques tels que: être résident permanent du Québec, être âgé de 65 ans ou plus, et avoir ou avoir eu par son action bénévole une influence positive dans la communauté ;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et il est résolu à l'unanimité de soumettre la candidature de Madame Margot de Jong comme médaillée du Lieutenant-Gouverneur aux aînés.

Whereas the Office of the Lieutenant Governor has an Honours program offering a medal for seniors who meet specific criteria such as being a permanent resident of Québec, being 65 years old or older and that their volunteering action has created a positive influence in the community;

Therefore, it is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett and resolved unanimously to name Mrs. Margo de Jong as a candidate for the Lieutenant-Governor medal for seniors.

**Calendrier municipal 2022** : 2021-01-11, 18 **Considérant** le succès et les commentaires positifs concernant le calendrier produit par la municipalité pour les citoyens en 2019 et 2020;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la publication d'un autre calendrier pour 2022; que les citoyens seront invités à soumettre des photos prises dans la municipalité; que les citoyens seront informés de la qualité des photos demandées par l'imprimeur.

Considering the success and the positive comments regarding the calendar produced by the municipality for the citizens in 2019 and 2020;

It is moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier and resolved unanimously that council authorizes the publication of a calendar for 2022; that citizens will be invited to submit photos taken in the municipality; that citizens will be informed of the quality of the photos required.

**Participation à l'activité hivernale avec la Ville de Richmond**: 2021-01-11, 19 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à participer à une deuxième activité hivernale, que se déroule du 15 janvier au 14 mars, organisé par la Ville de Richmond, pour les citoyens de la région de Richmond, et ce, au montant maximal de 150 \$.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously to participate in a second winter activity, which will run from January 15<sup>th</sup> to March 14<sup>th</sup>, organized by the Town of Richmond for the citizens of the Richmond region for an amount up to a maximum of 150 \$.

**Publicités/dons** : 2021-01-11, 20 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la dépense suivante en dons aux organismes à but non lucratif :

École secondaire régionale de Richmond 150 \$

Moved by councillor Miller seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council authorizes the above expenditure for a donation.

**Factures** : 2021-01-11, 21 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 150 270,27 \$) et des chèques émis (montant : 42 560,09 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (150 270,27 \$) and the payments issued (42 560,09 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

**Varia** : 2021-01-11 Aucun sujet à discuter.

**Levée de la séance** : 2021-01-11, 22 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison que la séance soit levée à 20 h 35. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 1<sup>er</sup> février 2021.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Morrison that this meeting be closed at 8:35 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, February 1<sup>st</sup>, 2021.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire

\_\_\_\_\_  
Cindy Jones  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

## **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 12<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt et un.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire